

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE **EXTRAORDINAIRE** **DU MARDI 07/01/2025**

PARTICIPANTS :

Mmes Esnault, Euzenot, Lobstein ,Laprée, , Weber , enseignantes
Mmes Mercier, Nicolini, .Dehlinger , M. Taillandier représentants des parents d'élèves
Mme Libs, adjoint au Maire
Excusée : Mme Eryilmaz, représentante des parents d'élèves

Le seul point à l'ordre du jour du conseil d'école extraordinaire est le projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire de Holtzheim. Le projet est présenté aux membres du conseil d'école.

Depuis des années, les directions des deux écoles maternelle et élémentaire de Holtzheim travaillent au sein d'un même réseau uni par des projets d'école communs déclinés sur les trois cycles.

Le départ à la retraite de Mme Auer, directrice actuelle de l'élémentaire, a mené à une réflexion sur la fusion des deux écoles avec une seule direction.

La configuration des lieux le permet et la fusion conduit à un groupe scolaire de taille raisonnable.

Les avantages de la fusion sont multiples :

- Le taux de décharge de direction se trouve amélioré donc cela permettra à la direction plus de disponibilité pour les projets et leur suivi, la relation avec les parents et les différents partenaires
- Cela évitera le fort risque de fermeture d'une classe en maternelle (aucun risque à l'élémentaire)
- Dès l'an prochain, la direction serait assurée par Madame Laprée, actuelle directrice et enseignante de la maternelle. Il n'y a aucun risque que la spécificité de la maternelle soit gommée.
- La fusion permettra une offre accrue de travail inter cycle.
- Le rassemblement d'une équipe pédagogique plus importante et diversifiée pourra favoriser l'échange de pratiques et l'innovation
- Prochainement les écoles de Holtzheim bénéficieront probablement d'une évaluation d'école ce qui permettra d'avoir réellement du temps pour optimiser le fonctionnement du groupe scolaire.

Le projet est approuvé à l'unanimité des membres du conseil d'école.

La séance est levée à 18h30